

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue exceptionnellement à la salle communautaire, ce 8 juillet 2020 à 19h30.

Sont présents à cette séance, les conseillères et conseillers suivants : Lorrie Gagnon, Noëlla Dubé, Gilles Dubé et Steve Bruneau. Tous, formant quorum, sous la présidence du maire, Alain Gagnon.

Est absente la conseillère, Andrée Labranche.

Mme Carolle Bédard, secrétaire-adjointe agit en tant que secrétaire d'assemblée.

1-Adoption de l'ordre du jour.

2020-07-01 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté, mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.

2-Adoption des procès- verbaux des 2 et 25 juin 2020.

2020-07-02 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2020 soit accepté tel que présenté.

2020-07-03 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 juin 2020 soit accepté tel que présenté.

3-Affaires en découlant.

-Internet : Un nouveau dépôt au fédéral, 70% de subvention, et un nouveau joueur pourrait se joindre.

-Q2, r22. : Des assouplissements selon le type de sol, selon les régions.

-Schéma d'aménagement : De nouveaux changements ont été apportés et déposés.

Travaux sylvicoles : Suite à une offre d'emploi pour un consultant forestier faite par la MRC, Monsieur Jasmin Rouleau a été engagé pour aider les techniciennes déjà en poste.

4-Approbation des comptes.

2020-07-04 Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon, et unanimement résolu que les déboursés relatifs aux salaires, aux comptes à payer du mois de juin, ainsi que les comptes à payer jusqu'au 7 juillet 2020 totalisant un montant de 62 466.80\$ soient adoptés tels que présentés.

5-Adoption de la correspondance.

La secrétaire-adjointe fait la lecture de la correspondance reçue dans le mois de juin.

- Hydro-Québec : pas d'élagage en 2020 pour la MRC d'Abitibi-Ouest.
- FQM : Commentaires sur le projet de loi 61.

2020-07-05 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.

6-Période de questions (10 minutes).

Aucune question.

7-COVID-19. Directives.

7.1 Élections partielles municipales

Reporter à nouveau jusqu'au 7 août 2020.

7.2 Séances du conseil.

Il est maintenant possible d'accueillir les citoyens lors des séances du conseil municipal. La séance se doit d'être encore enregistrée et publiée sur le site de la municipalité. Un avis public a été publié le 7 juillet 2020 à cet effet. La distanciation sociale de 2 mètres doit être respectée, du désinfectant pour les mains doit être disponible à l'entrée.

8. Résolutions. Demande d'appui.

8.1 Adoption du règlement 2020-02 décrétant une dépense de 300,000\$ et un emprunt de 200,000\$ pour l'achat d'un camion 10 roues neuf avec des équipements pour le déneigement.

2020-07-06

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu d'adopter le règlement 2020-02 décrétant une dépense de 300,000\$ et un emprunt de 200,000\$ pour l'achat d'un camion 10 roues neuf avec des équipements pour le déneigement.

8.2 Montant demandé par monsieur Denis Auger pour la coupe de bois dans le Chemin de la Forêt relative au Programme PPA-CE.

Une entente de 2700\$ + taxes a été convenue entre le maire et monsieur Denis Auger pour la coupe de bois (déboisement de l'emprise routière sur 400 mètres). Le bon bois sera vendu. Pour ce qui est des autres essences, (bouleau et tremble), il sera offert en bois de chauffage aux familles défavorisées de la municipalité.

8.3 Finition extérieure pour les deux salles.

2020-07-07

Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu d'accepter la soumission de 17,253.59\$ taxes incluses, de l'entrepreneur Rémi Lefebvre de Taschereau, pour la finition extérieure du bâtiment rénové.

8.4 Adoption du rapport financier 2019 du Comité Bellefeuille.

2020-07-08

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu d'adopter le rapport financier 2019 du Comité Bellefeuille.

8.5 Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue.

Les conseillers ne désirent pas en faire partie pour le moment.

8.6 Demande d'aide financière de la « Gang du Chemin Morin ».

Monsieur Simon Trudel, représentant de la « Gang du Chemin Morin » a fait parvenir une demande d'aide financière au conseil concernant une amélioration sur le Chemin Morin et ce, sur une longueur de 600 mètres. Les conseillers constatent qu'il manque des informations pour accepter la demande. Contacter monsieur Trudel pour avoir plus de détails et ramener à la prochaine séance.

8.7 Centre de femmes Érige.

2020-07-09

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu d'envoyer la lettre d'appui au Projet de maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants en Abitibi-Ouest.

8.8 Dépôt du rapport budgétaire de janvier à juin 2020.

Le rapport budgétaire de janvier à juin 2020 est remis à chaque conseiller.

8.9 Frais pour location de la salle multiservice.

Pour les gens de la municipalité, une location à moindre coût pourrait être accordée. À ramener à la prochaine séance.

9. Obligations pour une remorque de 4 à 5 tonnes.

Seulement l'immatriculation est obligatoire, aucune inspection n'est à faire pour ce type de remorque.

10. Ancien tracteur à pelouse.

2020-07-10

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu de mettre l'ancien tracteur à pelouse en vente par soumission. Un montant de départ est fixé à 250\$ et le tracteur est vendu tel qu'il est présentement. Le soumissionnaire accepté se doit de payer avant l'acquisition du tracteur et ce, dans un délai d'une semaine, sinon il sera offert au deuxième soumissionnaire.

11. Périodes de questions.

Aucune question.

12. Questions diverses.

Réservoir d'eau : Prévoir un deuxième réservoir d'eau plus grand (entre 20 et 30 gallons) que celui déjà en place afin d'assurer un débit suffisant pour les roulottes et la station de lavage.

Tour pour cellulaire : Vérifier quand commence les travaux.

Compostage : Le gouvernement offre un prolongement jusqu'en 2025 pour le compostage dans les municipalités.

Nouveaux résidents : Faire parvenir un mot de bienvenue aux nouveaux résidents de la municipalité d'Authier-Nord.

Projet de plantation d'arbres : Les conseillers seraient favorables à aménager le terrain de camping avec différentes essences d'arbres. Demander une collaboration avec le Comité Bellefeuille.

Radars de vitesse : Toujours la même problématique relative au positionnement des radars. Le MTQ demande à ce que les radars soient installés plus loin de leur emprise. Le conseil désire garder sa position concernant l'emplacement actuel et demande d'aller plus loin avec la décision. (Un comité au MTQ aurait été formé pour ce dossier)

Contenants d'huile usés abandonnés : La récupération de ces contenants se fera le vendredi le 17 juillet 2020 au plus tard.

13-Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Lorrie Gagnon lève la séance. Il est 21h22.

Alain Gagnon, maire

Carolle Bédard, Sec-très. adjointe